

Province de Québec
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, tenue à la salle de réunion du Coq Roti de Roberval, le 21 juin 2016.

Étaient présents à cette réunion :

MM. Danny Bouchard, MRC Domaine-du-Roy
François Levesque, Produits Forestiers Résolu
Luc Simard, Société de gestion environnementale
Mathieu Laroche, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Paul-André Bouchard, Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé

Mmes Claude Prévost, Association des riverains du Chemin Hudon
Anne Malamoud, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Siégeant sous la présidence de M^{me} Aline Gagnon, présidente de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

Appui de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean à la Coalition pour une Navigation responsable et durable

CONSIDÉRANT QUE la navigation sur les plans d'eau navigables est règlementée par la Loi sur la marine marchande du Canada;

CONSIDÉRANT QUE cette loi concerne principalement la sécurité, la réduction des obstacles à la navigation et les droits des utilisateurs, mais n'est pas le bon outil pour relever les défis environnementaux liés à la prolifération des puissants bateaux sur nos lacs et nos rivières;

CONSIDÉRANT QUE la navigation de plaisance devrait être traitée différemment et distinctement de la marine marchande;

CONSIDÉRANT QUE la Coalition pour une navigation responsable et durable est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à élaborer, à l'intention du gouvernement fédéral, des solutions législatives efficaces de façon à ce que les communautés riveraines de plans d'eau navigables puissent avoir une meilleure maîtrise du nombre d'embarcations et des impacts qu'ils ont sur les rives et la qualité de l'eau de leurs lacs et rivières;

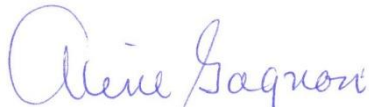
CONSIDÉRANT QUE la Coalition compte s'appuyer sur des études scientifiques rigoureuses pour démontrer les impacts négatifs importants sur l'environnement;

RÉSOLUTION # CA-160621-03
IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-ANDRÉ BOUCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean appuie la Coalition pour une navigation responsable et durable dans la démarche visant à développer et soumettre des propositions législatives au gouvernement fédéral concernant la navigation.

QUE l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean demande aux MRC du Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine d'appuyer la Coalition dans cette démarche.

ADOPTÉE EN DATE DU 21 juin 2016.


Aline Gagnon, présidente

4 août 2016
Date